

# Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

PRINTEMPS 2018



## Vers un nouveau centre bourg Sécurité et accessibilité

### sommaire

#### ÉDITO

Page 1

#### LES ÉCHOS DU CONSEIL

Pages 2 et 3

#### L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

#### L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

#### L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

## EDITO

### Le mot du maire

#### Aménagement du centre bourg : c'est parti !

Après les longs mois d'attente du feu vert de l'Etat, les travaux d'aménagement du centre bourg sont enfin commencés. Déjà, de nombreuses questions nous ont été formulées sur la **durée des travaux**, notamment, mais surtout sur le **nouveau plan de circulation**, avec les déviations mises en place et les **accès indispensables vers les commerces et les services**.

Entre l'extrême bienveillance et l'aimable compréhension d'une majorité et les remarques plus acerbes de quelques-uns, **nous retenons surtout les alertes** portant sur la sécurité des biens et des personnes, **les améliorations possibles** et bien évidemment l'atténuation des contraintes dès lors que notre attention a été attirée de manière positive avec souvent des solutions fort judicieuses.

Notre effort est obligatoirement relayé par les élus mais aussi les riverains, les usagers et l'ensemble de la population. Notre première préoccupation : **vous informer en amont des dérangements à venir**. Je retiendrai une remarque pleine de bon sens : « *On sait très bien que pour faire mieux, il faut passer par le moins bien* ».

En tout état de cause, **restez prudents** en centre bourg, ne forcez pas le passage en période de travaux au risque d'agacer l'entreprise et ses ouvriers.

Sachez également que la circulation est rétablie quotidiennement en fin de journée, vers 17 h 30.

Et pour tous ceux qui, **sur les rues annexes**, ont vu affluer un peu plus de circulation, nous ne doutons pas de leur aimable compréhension et leur bonne volonté nécessaire à la bonne marche de tous ces travaux.

Restons solidaires pour mieux vivre ensemble.

Robert GUERINEAU,  
Maire de Saint-Gervais



# Compte rendu des réunions des 11 décembre 2017 et 22 janvier 2018

La présentation suivante est un condensé des comptes rendus des conseils municipaux. Toutes les délibérations sont accessibles en ligne sur le site Internet de la commune :

<http://www.saintgervais-vendee.fr/>

## L'ÉCHO DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA VOIRIE

### SyDEV – Conventions

#### Éclairage stade des Primevères

Le montant des travaux d'éclairage du stade des Primevères est de 66 066 €. Le SyDEV prenant à sa charge 20 % de ce montant, la participation de la commune s'élève donc à 52 853 €.

#### Aménagement du centre bourg

Le montant des travaux d'éclairage de l'aménagement du centre bourg et des parkings est de 67 078 €. Le SyDEV prenant à sa charge 30 % de ce montant, la participation de la commune s'élève donc à 46 955 €.

### SyDEV - Travaux de maintenance éclairage public

Le montant de la contribution 2018 pour les travaux de maintenance de l'éclairage public s'élève à 6 101,96 €.

Les tarifs tiennent compte de l'actualisation de 3,47 % selon les prix du marché et du parc de points lumineux des ouvrages terminés au 30 Novembre, soit 494 points lumineux.

### Projet de création d'un local au stade des primevères

Initialement, le local situé à proximité du stade des Primevères devait avoir une surface de 20 m<sup>2</sup> et n'englobait qu'un bureau et des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, le creusage du puits a mis en évidence un phénomène d'ensablement qui rend difficile l'arrosage du terrain sans recours à une citerne de décantation du sable.

Le projet de local a donc été transformé de manière à prévoir une citerne aérienne, en plus du bureau et des toilettes. Le montant du projet est désormais estimé à 81 700 € HT, sans les études.

### Convention avec Esnov – Année 2018

Le projet de convention pour l'entretien des espaces communaux pour l'année 2018 avec l'association ESNOV (organisme de réinsertion professionnelle de Challans) comprend l'entretien des espaces verts des lotissements suivants :

- Le Sableau ;
- Le Prieuré ;
- Le Bois Cathus ;
- Les Vignes Gâtes ;
- Clos de Fontordine ;
- Coteaux de Beauregard ;
- Plein Soleil ;
- Le Priaureau ;
- Les Alouettes ;
- La Gare ;
- Les Aigrettes ;
- Le Manoir ;

Le coût des prestations s'élève à 16 970 € et se décompose ainsi :

- Entretien des espaces verts : 10 850 € ;
- Taille et broyage : 1 020 € ;
- Parc de la Salamandre : 2 040 € ;
- Binage des voiries : 2 040 € ;
- Entretien divers : 1 020 €.

### Travaux d'égouttage et de broyage

C'est l'entreprise Jean-Marc RAINARD qui effectuera les travaux d'égouttage et de broyage sur la commune.

### Adressage des voies - Ajout d'une nouvelle voie

La route de La gîte du mur relie désormais la route de La clé des champs à la route du Grand Taizan.

## L'ÉCHO DE L'URBANISME ET DES BÂTIMENTS

### Local technique stade des Primevères choix des entreprises

Lots	Entreprise	Avenant	Montant de l'avenant HT
1	Gros oeuvre, réseaux, enduits, clôtures	LEROY	33 716,28 €
2	Charpente bois, bardage bois	COUTHOUIS	21 589,20 €
3	Couverture bacs, acier isolés	BATITECH	3 340 €
4	Menuiseries extérieures aluminium, serrurerie	COUTHOUIS	4 654,70 €
5	Cloisonnement, menuiseries intérieures	FRADIN	4 444,78 € (avec option)
6	Revêtements sols scellés, faïence, chape	GIRAUDET CARRELAGES	3 195,45 €
7	Plomberie, sanitaire, électricité	IECP	6 801,47 €
8	Peinture, ravalement	GAUVRIT Jean-Luc	2 552,60 €
<b>Montant total HT</b>			<b>80 294,48 €</b>

### Lotissement du Gaveau – Acquisitions foncières

Pour compléter son offre de terrains à bâtir à vocation d'habitation, la commune a décidé d'engager une opération d'aménagement sur le secteur du Gaveau. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec l'équipe de maîtrise d'oeuvre pour faire émerger un scénario d'aménagement. En parallèle, l'agence de services aux collectivités locales de Vendée, qui assiste la commune dans cette opération, a négocié avec les propriétaires une acquisition par la commune au prix de 11 € net vendeur par m<sup>2</sup>.

C'est ainsi que la commune a décidé d'acheter les parcelles cadastrées AH n°45-46-47-48-70-76, d'une superficie totale de 54 262 m<sup>2</sup>, à un prix net vendeur de 596 882 €.

A noter que pour réaliser ce projet, un budget annexe à celui de la commune a dû être créé.

### Projet de rénovation et d'accessibilité de la salle du Villebon

Le projet de rénovation de la salle du Villebon prévoit une extension pouvant accueillir des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, un espace de rangement avec placards pour les associations ainsi que le stockage de tables et chaises.

# Compte rendu des réunions des 11 décembre 2017 et 22 janvier 2018

La réfection de l'entrée et de la partie bar, la création d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite dans l'actuel espace de stockage ainsi qu'un remplacement du carrelage et des ouvertures sont également programmés dans la salle existante.

La construction de l'extension pourrait débuter mi-juin et la rénovation de la salle actuelle, en septembre.

## L'ÉCHO DES FINANCES ET BUDGET

### OEJ « espace de vie sociale » participation financière

L'Office Enfance Jeunesse, sur les conseils de la CAF, lance un nouveau projet, dénommé « espace de vie sociale », sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes du Pays du Gois. Pour l'aider, la commune de Saint-Gervais versera en 2018 une subvention de 3 000 €.

L'espace de vie sociale doit répondre aux problématiques rencontrées sur le territoire.

#### Objectifs :

- réaliser des actions solidaires ;
- augmenter le nombre d'animations festives et culturelles ;
- améliorer la mobilité collective de la population, ceci afin de favoriser des échanges intergénérationnels.

### Rachat d'emprunt par la banque postale

La Banque Postale a fait une proposition de rachat des emprunts souscrits précédemment au Crédit Mutuel à un taux de 1,59 %. Le montant cumulé de 3 emprunts atteint la somme de 785 989,13 €, pour un gain sur rachat de 83 620,26 €.

### Vente d'une parcelle pour la création d'une micro crèche

La parcelle AN 103, d'une surface de 756 m<sup>2</sup>, a été vendue à Monsieur et Madame BONNIN au prix de 12 000 € net vendeur afin d'y construire une micro-crèche.

## Orientations budgétaires 2018 recensement des besoins

### Urbanisme

- Aménagement du centre bourg en cours ;
- Acquisition de parcelles lotissement communal Le Gaveau.

### Bâtiments

- Reprise enduits chœur (église) ;
- Nettoyage intérieur (église) ;
- Peinture des portes (église) ;
- Peinture extérieure (mairie) ;
- Peinture du mur parking médiathèque ;
- Éclairage du cheminement de l'arrière de la médiathèque ;
- Salle du Villebon rénovation et accessibilité ;
- Aménagement d'un bureau aux services techniques ;
- Création d'une nouvelle salle d'activités ;

### Environnement

- Mâts à drapeaux avec antivol devant la Mairie ;
- Effacement de réseaux rue de la Ramée ;
- Éclairage chemin du Gaveau et effacement de réseau 1<sup>er</sup> partie ;
- Éclairage îlot directionnel Rue de Bordevert ;
- Éclairage chemin piétonnier clos des Magnolias ;
- Éclairage de la grotte de Bourdevert ;

- Permatempo (pilotage de l'éclairage public), chemin du Roullard ;
- Murets anti-intrusion sur le terrain, devant la salle des Primevères + pergola.

### Voirie

- Marché à bons de commande de voirie : recensement à effectuer en y incluant les routes de marais pour subvention du conseil départemental ;
- Consultation pour travaux de voirie sur chemins communaux ;
- Trottoirs.

### Équipements sportifs

- Stade des Primevères poursuite du chantier, création locaux techniques et aménagement paysager ;
- Consultation pour arrosage automatique au stade de la Marne.

### Matériel / Mobilier

- Matériel informatique pour les écoles ;
- Matériel de vidéo protection pour les deux écoles ;
- Matériel informatique pour le responsable des services techniques ;
- Jeux extérieurs cour de maternelle école publique ;
- Mobilier complémentaire médiathèque.

## L'ÉCHO DES ÉCOLES, DE LA COMMUNICATION ET DE LA VIE CULTURELLE

### Rapport de la commission culturelle

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2018, un apéro-lecture ainsi que des expositions sur le thème de l'environnement (au printemps), sur le cirque (en juin) et sur l'astronomie en partenariat avec la bibliothèque départementale de la Vendée (en juillet-août) seront organisés. L'idée d'installer des boîtes à livres dans différents lieux stratégiques de la commune est également relancée.

### Bilan de l'après-midi des 10 ans du CME

Les 10 ans du Conseil Municipal des Enfants ont été fêtés le 25 novembre dernier. Des jeux par équipe ont été organisés dans l'après-midi. Un temps festif avec gâteau et boum a clôturé la rencontre.

### Bulletin Municipal annuel

Le bulletin municipal annuel paraîtra vers la mi-février et sera le dernier de son genre. En effet, il s'avère que ce document, qui reprend systématiquement des informations déjà parues dans les Échos gervinois précédents – déclarations d'urbanisme mises à part –, coûte un certain prix à la collectivité (mise en page, impression, distribution). Un encart relatif aux autorisations d'urbanisme sera désormais ajouté dans chaque numéro de l'Écho Gervinois, en rubrique « Repères ».

## L'ÉCHO DES QUESTIONS DIVERSES

### Challans Gois Communauté

#### Attributions de compensations définitives

Challans Gois Communauté verse à chaque commune membre une attribution de compensation. Celle-ci permet de maintenir les équilibres budgétaires des communes membres lorsqu'il y a transfert de compétences et de charges dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique. Le montant des attributions de compensations est de 69 432 €.

## Vers un nouveau centre-bourg

### Sécurité et accessibilité

*Cette fois, ça y est ! Le bourg de Saint-Gervais va prendre les couleurs d'un lieu de vie au lieu d'être un village traversé par une route fréquentée. Ce projet avait été retardé par d'autres perspectives, mais le chantier est désormais bien engagé.*

**Devenu prioritaire pour des raisons de sécurité**, l'aménagement du bourg de Saint-Gervais avait été suspendu pour cause d'une hypothétique déviation qui, finalement, n'a pas pu voir le jour. « Désormais », comme le dit Robert GUÉRI-NEAU, Maire de Saint-Gervais, « nous sommes certains, à court terme, que cette déviation ne se fera pas. Il nous faut donc agir pour que notre commune ne soit pas juste un axe habité ». Pour être plus précis, ce projet de déviation fait l'objet d'une instruction préalable, portée de nouveau par le Conseil Départemental.

**Quel est donc le contexte de ces aménagements ?** Une route principale longue de 2,5 km, dont les extrémités sont difficiles sur le plan de la circulation routière, avec un passage de 6 000 véhicules par jour, dont 500 camions.

Saint-Gervais est le passage obligé pour aller à Noirmoutier : il a tout intérêt à **se faire attractif** tout en offrant un cadre sécuritaire aux piétons, aux cyclistes et aux véhicules.

### Favoriser le développement de la mobilité en sécurisant et en rendant accessibles les équipements.

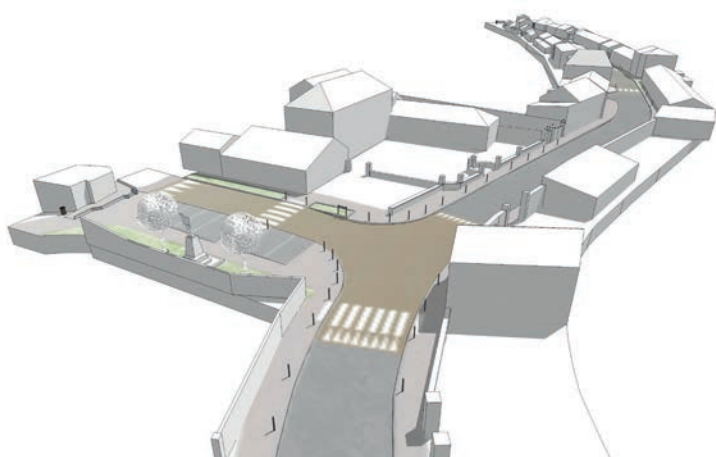
Depuis la création de la médiathèque, le centre-bourg revêt la physionomie d'un **paysage urbain regroupant plusieurs lieux de vie**, dont les écoles, la mairie, la MARPA, les salles communales, l'église et l'espace nature de la Salamandre.

La RD 948 en est l'axe central mais se caractérise par des configurations totalement décalées par rapport aux nouveaux usages nés de ces équipements. Cette rue présente une faible emprise entre façades, des trottoirs étroits et discontinus, impropres à un accès sécurisé aux équipements, services et commerces de la commune.

**Ces notions de sécurité et d'accessibilité sont les maîtres-mots du programme de travaux.**

### Offrir une liaison douce continue et sécurisée en faveur d'un « coeur de bourg ».

Les dimensions de la rue ne permettant pas de réaliser deux trottoirs symétriques, il a été décidé de **n'en créer qu'un** pour qu'il devienne continu et **suffisamment large** pour devenir accessible aux personnes à mobilité réduite, donc confortable pour tous les usagers même les plus défavorisés. Tel sera le cas vers la rive nord de la rue principale, c'est-à-dire rue du Haras et rue du Villebon. **La voie de circulation sera donc réduite** et ce rétrécissement contribuera à atténuer la vitesse des automobilistes. **Le nivellement des sols sera repensé** pour faciliter l'accès aux commerces et aux services.



© Illustrations : Cabinet Philippe Martial



# Vers un nouveau centre-bourg

## Sécurité et accessibilité

### Les travaux et leurs désagréments

Comme partout, les travaux constituent un désagrément passager pour les habitants comme pour les visiteurs. De plus, avant d'aboutir aux aménagements programmés, il est indispensable **de travailler dans le sol pour remettre en état et aux normes toutes les canalisations** qui le parcourent : conduites et évacuation d'eau, circuits électriques et téléphoniques. Ces travaux préalables ont pour objet d'éviter des interventions après réalisation des programmes.

**Les commerçants de Saint-Gervais ont été associés** au projet de réaménagement : plusieurs réunions ont été organisées à l'initiative de la mairie pour que l'activité commerciale se poursuive dans les moins mauvaises conditions. Dans le même état d'esprit, les entreprises de travaux font en sorte de **limiter l'impact des dérangements**, s'efforçant de rétablir la circulation chaque fois qu'ils le peuvent. Les déviations sont créées pour éviter les encombrements et passages trop fréquents dans les lotissements et les points trop sensibles. C'est par un relationnel permanent que ce « mal nécessaire » sera supportable pour toutes et tous, en vue d'un centre-bourg réaménagé, sécurisé et attractif.

### Un phasage précis des travaux

La rénovation récente de la façade principale de l'église a suggéré tout naturellement une **réhabilitation de la circulation piétonne autour de l'église** et spécialement autour de son parvis : symbole d'une volonté de rendre au piéton son droit à déambuler sans craindre la circulation routière. La première tranche de travaux a débuté mi-janvier au niveau de la rue des Primevères et de la rue de Villebon et s'achèvera mi-juin par la mise en place définitive des parkings près de l'église.

Une pause sera observée jusqu'à fin août pour ne pas perturber l'activité touristique, notamment l'attractivité de certains commerces largement fréquentés par les estivants.

**De septembre à décembre**, la RD 948 sera de nouveau concernée, mais cette fois **rue du Haras**, c'est à dire du rond-point de l'église jusqu'à la médiathèque.

Un mobilier urbain a été choisi et un panneau lumineux d'information sera implanté près de l'église.

Le coût prévisionnel de la totalité de ces travaux est estimé à un million d'euros. Une subvention de 30 % permettrait de faire encore mieux, en incluant la portion de la RD 948 allant de la rue de la Ruée jusqu'à la salle de Villebon.

Au total, un kilomètre (sur les 2,5 km de l'axe central de Saint-Gervais) sera entièrement réaménagé, valorisant ainsi un cœur de bourg dans lequel il fera bon vivre et qu'il sera agréable de visiter lors d'un trajet Challans-Noirmoutier.

Tels sont les enjeux d'une réhabilitation du dynamisme commercial, dans les conditions optimales de mobilité et de sécurité des piétons comme des autres usagers.





## 10<sup>e</sup> loto de l'OGEC

Le dimanche 25 février, l'OGEC de l'école Notre Dame de Bordevert a organisé son 10<sup>e</sup> loto.

Plus de 450 personnes sont venues jouer et ont tenté de remporter le gros lot : un séjour à la neige. Un beau moment de convivialité partagé.

## Les élèves gervinois et des adultes du Centre d'habitat de Challans : ensemble pour découvrir l'art

Les élèves des deux écoles de Saint-Gervais, du CE1 au CM2, ont participé à quatre ateliers créatifs en compagnie de plusieurs adultes du Centre d'habitat de Challans. Pendant deux jeudis consécutifs, chaque groupe a pu découvrir les oeuvres de deux artistes : Niki de SAINT PHALLE et Christian VOLTZ à travers des documentaires et des livres. Enfants et adultes ont également pu travailler l'argile et l'illustration à la manière des deux créateurs.



## Aménagement finalisé de la mairie

Les travaux de rénovation, d'aménagement et de mise aux normes de la mairie de Saint-Gervais sont désormais achevés et les lieux sont opérationnels. Plus d'espace, de lumière et d'accessibilité pour le public.





## A savoir

### Conseil Municipal

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les lundis 14 mai à 20 h 30, 11 juin et 9 juillet 2018 à 20 heures en mairie.

### Avis aux associations

Pour indiquer vos manifestations avant le prochain Echo, merci d'envoyer vos textes par mail à l'adresse suivante : [communication@saintgervais-vendee.fr](mailto:communication@saintgervais-vendee.fr) - avant le 16 mai.

### Une nouvelle correspondante de presse (ouest-france)

C'est Carine ROSSI qui reprend la correspondance pour la rubrique Saint-Gervais du quotidien Ouest-France. Domiciliée à Saint-Gervais depuis 2014, elle est attentive à l'actualité du territoire. On peut la joindre au 06 81 55 21 41 ou par mail à [agencea4com@gmail.com](mailto:agencea4com@gmail.com).

Rappel – Pour annoncer les assemblées générales, concerts, animations, etc., il est possible de contacter le site Internet Ouest-France prévu à cet effet : [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr).

### Changement de secrétariat « Syndicat des Marais du Dain »



Le secrétariat de l'Association Syndicale Autorisée des Marais du Dain est désormais assuré par l'Union des Associations Syndicales des Marais du Sud-Loire à Machecoul, plus précisément par Sylvie AUDOIRE. Union des syndicats des Marais du Sud-Loire, 19, Boulevard de la Chapelle 44270 Machecoul, 02 40 67 92 04 - [asunionmarais@gmail.com](mailto:asunionmarais@gmail.com).

### Services techniques

Fabien MERCERON a pris ses fonctions de responsable des Services Techniques de la commune de Saint-Gervais depuis le 9 avril. Âgé de 28 ans, il travaillait auparavant à Mâché. Il aura la responsabilité de trois personnes.



## Agenda de la Médiathèque

<b>Avril</b>	<b>Exposition « Passez au durable »</b>
<b>10 avril</b>	<b>Atelier d'écriture créative</b> avec Carole LEROY-GOSSELIN – 20 h-22 h – sur inscription – 5 € la séance
<b>14 avril</b>	<b>Raconte-moi des histoires</b> 11 h – gratuit – 0-4 ans - sur inscription
<b>20 avril</b>	<b>Soirée pyjama</b> 19 h 30 - gratuit - à partir de 5 ans Sur inscription
<b>Mai et juin</b>	<b>Exposition « La passion du cirque »</b>
<b>2 mai</b>	<b>Animation</b> 14 h-15 h – gratuit – à partir de 5 ans Sur inscription
<b>9 mai</b>	<b>Animation</b> 14 h-15 h 30 – gratuit – à partir de 5 ans Sur inscription
<b>15 mai</b>	<b>Atelier d'écriture créative</b> avec Carole LEROY-GOSSELIN 20 h-22 h – sur inscription – 5 € la séance
<b>29 mai</b>	<b>Soirée coup de coeur</b> Gratuit – public adulte sur inscription - 20 h 30
<b>23 juin</b>	<b>Raconte-moi des histoires</b> 11 h – gratuit – 0-4 ans - sur inscription
<b>Juillet et août</b>	<b>Exposition « L'astronomie : carnet de voyage »</b>
<b>6 juillet</b>	<b>Soirée pyjama</b> 19 h 30 – gratuit – à partir de 5 ans Sur inscription

## Les matchs de foot à St Gervais



Saint Gervais 1	Saint Gervais 2
15/04 Challans FC 3	15/04 Falleron/Froidfond 2
13/05 Aizenay France 3	13/05 Garnache FC 2

## Agenda

<b>29 mars au 24 avril</b>	<b>Exposition « Sauvages des rues : belles et rebelles »</b> <i>Circuit découverte dans les rues de Saint-Gervais.</i>
<b>14 avril</b>	<b>Troc Plantes</b> <i>Parc de la Salamandre - 9 h 30-17 h</i>
<b>21 avril</b>	<b>Soirée dansante</b> - SHR du Pays du Gois <i>en collaboration avec l'école d'équitation des Presnes, 19 h 45, salle des Primevères.</i>
<b>28 avril</b>	<b>Tournoi des 3 raquettes</b> - Salle de sports des Primevères - Amicale Laïque
<b>5 et 6 mai</b>	<b>Stage de capoeira</b> - Salle de sports des Primevères - Amicale Laïque
<b>25 et 26 mai</b>	<b>Gala de danse</b> - 20 h 30 - Salle de sports des Primevères - Amicale Laïque
<b>2 juin</b>	<b>Festiv'Ecole</b> <i>Salle des Primevères - APEG</i>
<b>2 juin</b>	<b>Tournoi de tennis</b> <i>Salle de sports des Primevères Amicale Laïque</i>
<b>9 juin</b>	<b>Spectacle de fin d'année</b> <i>Salle de sports des Primevères Compagnie Fabigan</i>
<b>17 juin</b>	<b>Vide-grenier</b> <i>Haras des Presnes - ASSG Football</i>
<b>21 juin</b>	<b>Fête de la Musique,</b> <i>organisée par l'Union des Commerçants, Parc de la Salamandre</i>
<b>23 juin</b>	<b>Tournoi de foot + soirée moules frites</b> <i>Stade de la Marne - à partir de 14 h ASSG Football</i>
<b>8 juillet</b>	<b>Bourse militaire</b> <i>Salle de sports des Primevères - CHO</i>
<b>20, 21 et 22 juillet</b>	<b>CSO National</b> - SHR du Pays du Gois
<b>29 juillet</b>	<b>Fête folklorique</b> <i>Haras des Presnes - OGEC</i>
<b>30 juillet</b>	<b>Accueil des estivants</b> <i>19h30 - Camping municipal</i>

## Quoi de neuf ?

### Agence conseil communication A4com

Une agence de communication s'est implantée à Saint-Gervais. Travaux d'édition, organisation d'événements et communication web font partie des prestations proposées ; Carine ROSSI, tél : 06 81 55 21 41.

## Question à Monsieur le Maire

### « Pourquoi changer ce qui marchait bien auparavant dans la collecte des déchets ? »

La collecte des déchets est maintenant effectuée par la Communauté de Communes Challans Gois, en régie directe et non pas par le prestataire COVED.

Que les agents en place sur Challans veuillent transposer leurs manières de faire ou de rassembler les containers a été pour nous aussi une découverte. Nous y veillons et réfléchissons à la nécessité ou non de cette pratique. Affaire à suivre !

## Etat civil

### Naissances

- **Ilana DIEGHI**,  
le 8 décembre 2017 ;
- **Eden ELUARD MAUGUY**,  
le 8 janvier 2018 ;
- **Valentine COUTON**,  
le 23 février 2018.

### Décès

- **Robert DUQUENNE**,  
82 ans ;
- **Henriette BURGAUD née RABALLAND**,  
87 ans ;
- **Christian REMION**,  
62 ans ;
- **Christian VALOT**,  
72 ans ;
- **Didier ROUL**,  
53 ans ;
- **Raymond GUILLOUX**,  
87 ans.

## Urbanisme

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 23 février 2018

	Nom	Adresse du demandeur	Adresse du terrain	Type de travaux
<b>Permis maison</b>	M. Adrien AZUELOS et M <sup>me</sup> Julie GUENNERET	8 rue de la Clé des Champs 85230 Saint-Gervais	8 rue de la Clé des Champs 85230 Saint-Gervais	
<b>Permis divers</b>	M <sup>me</sup> Christelle DOUSSET	1360 route de la Scierie 85230 Saint-Gervais	1360 route de la Scierie 85230 Saint-Gervais	Construction d'une véranda
<b>Déclarations préalables</b>	M. Laurent ROY	69 rue de Villebon 85230 Saint-Gervais	69 rue de Villebon 85230 Saint-Gervais	Modification de façade
	SIBEL ENERGIE	26-28 avenue de la République 93170 Bagnolet	11 rue de la Marne 85230 Saint-Gervais	Installation de panneaux photovoltaïques